

ENSEMBLE UFE du Pacifique

Union des Français de l'Étranger
566 Bush street
San Francisco CA 94108-3696
www.ufesf.org

PRESORTED
FIRST-CLASS MAIL
U.S. POSTAGE PAID
GMS

ENSEMBLE UFE du Pacifique

Février 2007

Volume 1 Issue 10

“Contre la peur, un seul remède : le courage”.

Louis Pauwels



VOTEZ!

2,3 millions de Français vivent à l'étranger ce qui signifie qu'ils représentent 3,5% du corps électoral.

Pourtant, ils ne manifestent pas assez leur poids électoral puisqu'ils ne participent qu'à hauteur de 0,5% aux élections présidentielles. Leur participation (44% au maximum) se situe donc en dessous de la moyenne nationale.

Pour leur défense, il faut dire qu'il est plus difficile de voter à l'étranger. S'ils n'ont pas d'adresse en France qui autorise le vote par correspondance, il est obligatoire qu'ils se déplacent sur les lieux de vote (Ambassade, consulats, bureaux consulaires) et les distances sont très importantes aux Etats-Unis. Les Conseillers des Français de l'Étranger et les associations ont œuvré pour que plus de bureaux de vote soient ouverts pour les prochaines élections. Dans notre circonscription, la décision a été

prise d'ouvrir de nouveaux bureaux de vote à San José, Seattle, Portland, Honolulu, Phoenix, Denver, San Diego.

Néanmoins, la position de l'UFE est de les encourager à remplir leurs devoirs de citoyens français.

Pourquoi ?

Parce que la France les considère comme des citoyens à part entière. S'ils en ont les devoirs, ils bénéficient en retour d'un grand nombre de droits :

- soutien financier pour l'éducation de leurs enfants via les bourses distribuées aux élèves français scolarisés dans les établissements français de l'étranger (la France est le seul pays à maintenir un réseau de cette importance : 425 établissements dans le monde),
- couverture sociale avec un système de retraite

Les Rendez-Vous de l'UFE

ENSEMBLE UFE du Pacifique

**Pour les événements
à venir**

www.ufesf.org

**Séminaires
sur la
Protection Sociale**

www.ufesf.org

ENSEMBLE : 10^e édition !

C'est le 10^e numéro d'Ensemble et son 4^e anniversaire. Etes-vous satisfait du chemin parcouru ?

Tout à fait ! Nous avons tenu le rythme que nous avons annoncé. Des milliers de Français reçoivent régulièrement une information ciblée sur leurs préoccupations. Si nous ajoutons son site web, ses différents séminaires, ses portes ouvertes et les chapitres qui se sont ouverts pendant ces quatre années, je pense que l'UFE du Pacifique joue pleinement son rôle d'information et de représentation. L'objectif, cette année, sera d'encourager nos compatriotes à participer à l'élection du Président de la République.

En effet, une échéance électorale importante se tient cette année. Quel rôle pouvez-vous jouer ?

Je ne veux pas me transformer en « Père la Morale » ; nos compatriotes sont conscients de leurs devoirs de citoyens. Je pense que notre rôle est encore une fois d'informer. Comme l'écrivait Gérard Pelisson, notre Président, dans un article récent¹, les Français de l'Étranger bénéficient de la part de l'État français de services uniques au monde en termes d'éducation (un réseau exceptionnel d'établissement d'enseignement français), de protection sociale (Retraite et assurance maladie, convention fiscale), de sécurité et de représentation au Sénat (12 sénateurs les y représentent). Mais rien n'est jamais acquis, il faut rester vigilant.

Le monde change particulièrement avec le développement de l'Europe et les besoins des Français de l'Étranger

Ensemble : 10^e édition

Votez

Les propositions d'éducation française aux Etats-Unis

La protection sociale

FastCned

Le bilan des inscriptions sur les listes électorales à l'étranger

Page 1 - 2 - 4

Page 1- 3 - 5

Page 2 -5

Page 3

Page 4 - 6

Page 6

FAST (French After-School Tutoring)

FLE, Français Langue Etrangère, pourrait être mis en place s'il y a suffisamment d'enfants pour former une « mini-classe ». La question s'étudie actuellement.

Un début de collaboration s'est aussi développé cette année avec le lycée français La Pérouse, où les familles de l'association ont accès à la vidéothèque francophone du campus de Corte Madera. D'autres idées d'alliance sont en cours.

Une belle association de bonnes volontés et de générosité au service du maintien de la langue française et dédiée aux enfants. Pour plus de renseignements, contacter par email : fastcnd@yahoo.com.

Français Votez pour moi !

Une série de trois émissions exceptionnelles en direct, **de 20h50 à minuit** au cours desquelles les citoyens questionnent cinq candidats à l'élection présidentielle ou leurs représentants.

Sur FR3,
A reVISIONNER sur le Web :

<http://info.france3.fr/francais-votez-pour-moi/27553330-fr.php>

Bilan des inscriptions sur les listes électorales à l'étranger (06.02.07)

830 000 Français établis hors de France ont choisi de voter à l'étranger pour les élections du président de la République en 2007.

Les commissions administratives chargées d'établir les listes électorales consulaires des ambassades et postes consulaires ont achevé leurs travaux le 31 janvier 2007.

Toutes les données électorales vont maintenant être traitées informatiquement par l'Institut national de la Statistique et des Etudes économiques (INSEE). Les listes électorales consulaires seront ensuite arrêtées officiellement par la Commission nationale composée de membres désignés par le Vice-président du Conseil d'Etat, le président de la Cour de cassation et le président de la Cour des comptes, le 28 février. Elles entreront en vigueur le 10 mars.

Les premiers résultats bruts font apparaître qu'en 2007, sur les 950 000 Français inscrits sur les listes électorales consulaires, 830 000 ont choisi d'exercer leur droit de vote à l'étranger pour l'élection du président de la République et 120 000 participeront à cette élection en France.

En 2002, 385 000 Français avaient choisi de voter à l'étranger pour élire le président de la République.

Plusieurs raisons expliquent l'augmentation de 445 000 du nombre des Français ayant exprimé leur souhait de voter à l'étranger.

Il y a d'une part l'effet mécanique dû à la fusion des listes électorales existant à l'étranger avant 2006 et à l'inscription automatique des jeunes Français atteignant 18 ans au plus tard le 28 février 2007.

Nous avons par ailleurs constaté un mouvement significatif d'inscriptions volontaires sur les listes électorales consulaires. 160 000 demandes ont été enregistrées pour la seule année 2006.

Ce nombre important de nouveaux électeurs est le résultat d'une forte mobilisation et de la campagne d'information civique lancée en novembre 2006 par le ministère des Affaires étrangères, les ambassades et postes consulaires, et les associations de Français à l'étranger

Sources

http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-francais-etranger_1296/vos-droits-demarches_1395/election-du-president-republique-2007_2490/bilan-inscriptions-sur-les-listes-electorales-etranger-06.02.07_45853.html

[Statistiques des Français de l'étranger
Les chiffres clefs de l'expatriation](http://www.mfe.org/default.aspx?SID=13090)

<http://www.mfe.org/default.aspx?SID=13090>

La protection sociale des Français de l'Etranger

Tout ce qui concerne la protection sociale des Français de l'Etranger est très compliqué et nos compatriotes nous sollicitent beaucoup pour que nous les aidions sur ce point. Nous avons donc mis au point, avec un groupe de bénévoles experts¹, un séminaire traitant ces sujets «Travailler aux Etats-Unis, prendre sa retraite en France » pour partager les informations importantes et en expliciter les conséquences sociales et juridiques.

Les concepteurs se déplacent pour rencontrer les Français (San Francisco, San Jose, Sonoma...) et répondre à leurs interrogations. Comme ces sujets sont complexes, nous distribuons à l'issue de ces séminaires un numéro spécial d'Ensemble qui répond aux questions grâce à quatre articles :

1. Retraite et assurance maladie.

- o Je vis en Californie. Je suis prêt à prendre ma retraite en France. Qui dois-je contacter ? La « Social Security, la sécurité sociale française ? ou les deux ?
- o Mes points acquis à la Social Security vont-ils compter pour ma retraite française ?
- o Dois-je avoir travaillé un minimum de temps en France pour pouvoir bénéficier de l'assurance maladie de la sécurité sociale ?
- o Medicare n'est pas dans le traité France Etats-Unis. Comment puis je devenir assuré social en France ?
- o Où puis-je trouver des informations sur la question "travailler aux Etats Unis et prendre sa retraite en France"
- o Puis-je cumuler mes retraites française et américaine ?
- o Quel rôle joue la CFE ?
- o Comment puis-je obtenir une bonne couverture médicale même si je n'ai jamais travaillé en France ?

2. Les conventions fiscales

- o Quelles sont les conventions fiscales entre la France et les États-Unis ?

- o Quelles sont les obligations fiscales aux Etats-Unis, après expatriation, pour les citoyens américains et résidents permanents à long terme ?
- o Pourriez-vous préciser si un trust doit être mis en place avant le départ pour la France ?
- o Pourriez-vous nous expliquer la signification du QDOT (Qualified domestic trusts) dans le contexte de la mise en place du trust ?

3. Gérer ses investissements

- o J'ai accumulé ma fortune en investissant sur les marchés financiers aux Etats-Unis. J'ai décidé de rentrer en France pour ma retraite, que va-t-il se passer quant à mes investissements ?
- o Qu'en est-il du plan de thésaurisation « 529 » auprès duquel j'ai souscrit pour les études supérieures de mes enfants ?
- o J'ai une police d'assurance vie à laquelle j'ai souscrit depuis plusieurs années ; que dois-je faire à mon départ ?

4. Gérer l'immobilier

- o Comment acheter un bien immobilier en France?
- o Quels sont les principaux dispositifs fiscaux d'incitation à l'investissement immobilier en France?
- o Quelles sont les conséquences fiscales d'un achat immobilier en France?
- o Quels sont les 3 points les plus importants lorsque vous investissez dans l'immobilier en France?

Si vous n'avez pas eu l'opportunité de participer à ces séminaires et que ces questions vous intéressent, **nous vous proposons de vous envoyer ce numéro spécial**. Il suffit de contacter Jean-Claude Zambelli à jc@zambelli.org et l'information vous

VOTEZ !

spécifique et un Fonds d'action sociale,
- mobilisation des pouvoirs publics en cas de crise locale ou de catastrophe naturelle,
- 12 sénateurs représentant les Français de l'étranger.

Revenons sur la représentation au Sénat. Les Français disposent donc de 12 porte-paroles¹.

Ceux-ci se tiennent informés des besoins des Français de l'Etranger grâce à des Conseillers locaux élus par la communauté française de l'Etranger, issus des Associations représentatives des Français de l'Etranger dont la plus importante et la plus ancienne est l'UFE. Ces bénévoles font un véritable travail de terrain en informant et consultant régulièrement leur communauté. Une fois les besoins répertoriés, ils sont transmis aux Sénateurs qui doivent défendre les intérêts des Français de l'Etranger au Sénat. Celui-ci sera alors en mesure de prendre des mesures et de les inscrire dans la loi.

Il est bien évident que le poids électoral des Français de l'Etranger aide les Sénateurs de l'Etranger à soutenir les demandes de leurs compatriotes. Plus il est fort, plus on les écoute !

Le monde change !

De plus en plus de Français vivent hors des frontières, pour des durées plus ou moins longues voire tout le temps de leur activité professionnelle et ce phénomène s'accroît. Les Français vivant de nos jours hors de France sont donc les pionniers d'une nouvelle France, une France qui ne se réduit pas à l'Hexagone. Celle-ci a donc la responsabilité de maintenir et de créer les fondements démocratiques de leur représentation. Pour cela, le vote est primordial.

Le monde change !

Quelle que soit la position de chacun sur l'Europe, il est évident que de plus en plus

ENSEMBLE : 10^e édition !

Siéger au Conseil d'Administration de l'UFE, c'est simplement être encore plus efficace ; mieux représenter la communauté que j'ai en charge et avoir plus d'opportunités de défendre mes idées.

Vous êtes toujours Président du Conseil de Gestion du Lycée Français La Pérouse. Quelles sont les nouvelles ?

Il y a quatre ans, les Français de Californie m'informaient de leurs besoins en termes d'éducation. Nous nous sommes donc attelés à trouver ou soutenir des solutions adaptées : adaptation de l'attribution des bourses selon des critères spécifiques aux Français des Etats-Unis, associations soutenant un apprentissage via le CNED et la création d'une formule originale, eLycée². Un article de cet Ensemble va en rendre compte, je ne m'attarderai donc pas.

Pour répondre à votre question, je dirais que le lycée La Pérouse se porte bien : 850 élèves à la rentrée 2006 ; les travaux d'aménagement de ses nouveaux locaux avancent bien et le secondaire aura ses propres bâtiments dès la rentrée 2007. Puisque nous évoquons les anniversaires, le Lycée Français fêtera son 40^e anniversaire cette année ! Ce qui, pour moi, caractérise ces 40 ans, c'est une maturité acquise sans extravagance, un développement sage et mesuré au service d'une éducation de qualité.

(notes)

1

http://www.lefigaro.fr/election-presidentielle-2007/20061208_FIG000000005_quand_les_francais_de_1_etrangere_boudent_les_rendez_vous_electoraux.html?1111401

2

www.elycee.com

FAST (French After-School Tutoring) à Marin County : un succès depuis 2004

De nombreux enfants français expatriés de la baie de San Francisco ne fréquentent pas les établissements d'enseignement français. Ceci ne veut pas dire que les familles renoncent à l'éducation française. Plusieurs initiatives se sont créées ces dernières années telle l'association à but non-lucratif, FASTCned à Marin County au nord de San Francisco, née du regroupement de quelques familles. Désireuses de maintenir une éducation française, elles font suivre à leurs enfants les cours de français « à la carte » du Cned.

Comme tous ceux qui ont expérimenté ce type d'éducation, les parents se sont trouvés confrontés au fait qu'ils devaient se transformer en enseignant de leurs enfants. Ils ont alors cherché à s'entraider pour que les enfants associent le plaisir d'être en groupe avec l'apprentissage du français.

Les enfants se réunissent de deux à quatre, par niveau, pour une session de deux heures par semaine après l'école américaine. Ils sont pris en charge par un tuteur, enseignant français qui utilise le matériel du Cned et autres sources d'apprentissage. Une heure supplémentaire est consacrée à la lecture, la recherche et les devoirs, assurés à la maison.

Les organisateurs de l'association sont bénévoles et dévouent de longues heures à l'organisation des classes et au recrutement des tuteurs. En plus de conserver la maîtrise de la langue française, c'est le souci de maintenir le contact avec la culture française et l'ouverture sur les différences culturelles entre pays qui sont recherchés.

L'association ayant reçu le statut 501C3 en 2004, elle est à même de recevoir des donations et subventions. Maryline Lewett, la Présidente du Conseil d'administration, peut ainsi alléger les coûts de tutorat et du matériel d'éducation.

Avec le soutien de l'UFE de San Francisco et de son Président, Jean-Claude Zambelli, et celui des services culturels du Consulat français de San Francisco, Madame Lewett bénéficie depuis 2005 de la subvention annuelle du programme FLAM de Ministère des Affaires étrangères, programme qui soutient les initiatives locales d'enseignement de la langue française.

Il faut souligner également le soutien de la banque locale, Tamalpais Bank, qui ouvre gratuitement ses locaux, en fin d'après-midi, pour accueillir les groupes d'élèves et leur tuteur dans la salle de conférence, devenue salle de classe. Tout à fait dans l'esprit américain de promouvoir les communautés, cette banque offre de véritables services aux habitants de son périmètre d'action.

FAST participe aussi au programme eScrip©, ouvert aux associations dédiées à l'éducation, qui permet d'obtenir des fonds après des marchands/détaillants qui reversent une partie de leur gain aux organisations ainsi que par le recyclage de matériel électronique de bureau (dépôt aux banques Tamalpais avec eRecycling).

Le programme fut conçu à l'origine pour les enfants francophones de Marin. Il y a aujourd'hui une demande pour les enfants débutants où le programme

Les propositions d'éducation française

Développé avec le concours de Goery Delacôte alors Directeur de l'Exploratorium de San Francisco, de l'INRP, Institut National de Recherche Pédagogique, et de Paul Fournel, écrivain ancien Président de la Société des Gens de Lettres, et soutenu par l'Ambassade de France à Washington, eLycée utilise toutes les ressources de la modernité pour diffuser un enseignement moderne et collaboratif avec l'objectif de maintenir la langue et la culture françaises.

eLycée conserve l'idée de classe mais ces classes sont virtuelles. Ses élèves se connectent et retrouvent leurs camarades et leurs professeurs pendant deux heures chaque semaine. Ils se voient, se parlent via un système de vidéo conférence et travaillent ensemble avec leur professeur grâce à un tableau blanc partageable et grâce à eMédiathèque, un logiciel développé par eLycée qui permet le partage synchrone de toutes sortes de documents audio-visuels.

Ses classes pilotes lancées au dernier trimestre 2006 **témoignent de l'enthousiasme des élèves** qui découvrent un enseignement s'appuyant sur un programme conçu par des artistes français contemporains et des méthodes pédagogiques valorisant leurs pratiques du web.

Pour tous les enfants qui ne peuvent pas fréquenter un établissement français, eLycée propose donc une solution réellement novatrice et à l'efficacité reconnue pour développer ce bilinguisme et ce biculturalisme si enrichissants.

Notes :

1 <http://www.aefe.diplomatie.fr/>

2 Selon les sources, ce pourcentage change. Il semble néanmoins que 15% soit le chiffre le plus fréquemment employé dans les articles spécialisés. Il n'est d'ailleurs pas spécifique aux Etats-Unis mais reflète une situation mondiale.

3 Centre National d'enseignement à Distance www.cned.fr

4 www.istp.org

5 www.faac-oc.org

6 Fastcned@yahoo.com

7 Palo Alto French Education Association, www.pafea.org

8 www.elycee.com

**Votre enfant peut-il
bénéficier d'une bourse
du gouvernement français ?**

L'UFE Sf vous aide à faire les
calculs d'attribution:

[http://www.ufesf.org/dossiers/
bourse_site_3_2_04.html](http://www.ufesf.org/dossiers/bourse_site_3_2_04.html)

VOTEZ!

de décisions se prendront au niveau européen. Or la France est la seule à accorder une place importante à ses expatriés. Il faut donc rester mobilisé pour maintenir ces acquis. A quand des conseillers européens pour les expatriés des pays membres !

Pour résumer,
notre conseil est clair :

Votons en masse aux prochaines élections !

(Notes)

1 www.Senat.fr

**Le site Web
du Ministère de l'Intérieur
guide les Français de l'Etranger**

"Les élections"

[http://www.interieur.gouv.fr/
sections/a_votre_service/elections/
comment_voter/vote-francais-
etranger](http://www.interieur.gouv.fr/sections/a_votre_service/elections/comment_voter/vote-francais-etrange)